

Vos questions / nos réponses

GBL légal

Par [Profil supprimé](#) Postée le 08/04/2013 19:25

Bonjour je suis addict au GBL (GHB) depuis 6 mois j'en consomme 9 doses tout les jours
Pensez vous que cette substance pourra être un jours illégal car cela aiderai beaucoup de gens
etant donné que cette substance rend plus addict que l'héroïne ?
Merci.

Mise en ligne le 11/04/2013

Bonjour,

Le GHB est sur la liste des stupéfiants, c'est donc un produit illicite. L'usage ainsi que la production, l'importation, l'incitation à l'usage, la vente ou le trafic sont punis par la loi. quand au GBL, il s'agit d'un solvant industriel présent dans les peintures, dissolvants à ongles ou dissolvants pour colles. Le GBL n'est pas classé comme stupéfiant mais il est soumis à une partie de la réglementation des stupéfiants. l'arrêté du 2 septembre 2011 notamment interdit la vente et la cession au public de la Gamma-Butyrolactone (GBL).

Concernant votre addiction, vous pouvez toujours joindre l'un de nos écoutant si vous souhaitez en parler et trouver du soutien au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe de 8h à 2h).

Cordialement
